A UNE COUR
DE SÉANCE GÉNÉRALE
DE QUARTIER DE LA PAIX,

Tenue en la Chambre d'Audience à Montréal, Mard. le 10 *Septembre* 1776.

Preſens. { GABL. ELEZD. TACHEREAU, EDWARD WILLIAM GRAY, DUFY DESAUNIER, PIERRE PANET, PIERRE MEZIERE, JEAN PORTEOUS, PIERRE GUY, P. P. NEVEU SEVESTRE, JACQUES FINLAY, PIERRE FORTIER. } *Equiers Commiſſaires.*

VU que pluſieurs Etrangers ſont dernierement arrivés & arrivent journellement dans cette Province, dont pluſieurs pourroient entretenir des correſpondances avec les Rebelles, & corrompre les fideles Sujets de Sa Majeſté dans cette Province; afin d'empêcher de pareils faits à l'avenir, il eſt ordonné par la Cour, que tous les Etrangers qui ſont venus dans cette Province depuis le 17 de Juin dernier, ainſi que tous les Etrangers qui pourront y venir par la ſuite, ayent à comparoître immédiatement à Montréal devant deux des Commiſſaires de Sa Majeſté qui ſont nommés de ſemaine pour tenir Séance, afin de rendre compte d'eux-mêmes ou de ſoi-même, & d'être examinés, & que toutes Perſon.. ; quelconques qui recevront à l'avenir des Etrangers dans leurs Maiſons, en faſſent immédiatement leur rapport aux deux Commiſſaires pour la ſemaine, comme il eſt dit ci-deſſus; ou ſi pareil cas ſe rencontre dans le voiſinage des Trois Rivieres, alors ce ſera devant Godfroy de Tonnancour, Ecuyer, un des Commiſſaires de la Paix de Sa Majeſté aux Trois Rivieres, pour les fins ſuſdites, ſous les peines portées par la Loi & le péril qui en reſultera; requérant par ces Préſentes tous les bons & fideles Sujets de Sa Majeſté, de ſe porter à aider & aſſiſter à découvrir tous pareils Etrangers & Perſonnes inconnues comme il eſt dit ci-deſſus.

Par Ordre de la COUR.

J. BURKE, *Greffier de la Paix.*

B-8
Carte